



Projet de fonctionnement

Lieu d'Accueil Enfants-Parents

A CASA APERTA

PERIODE01/01/2026.....au ...31/12/2030.....
(Durée du nouveau projet en année civile)

*Document applicable au 01/01/2025
Mise à jour juillet 2025*

AVANT -PROPOS

Les objectifs et l'activité d'un Laep

Le Laep est

- ✓ Un espace convivial qui accueille, de manière libre et sans inscription, de jeunes enfants de moins de 6 ans accompagnés de leur(s) parents ou d'un adulte référent,
- ✓ Un premier lieu de sociabilité pour l'enfant permettant de développer sa créativité, son rapport à lui-même, aux autres et au monde. Il constitue de ce fait un espace d'épanouissement pour l'enfant et le prépare à la séparation avec son parent,
- ✓ Un lieu pour prévenir ou rompre l'isolement d'un certain nombre de familles, isolement qui peut être géographique, intergénérationnel ou culturel,
- ✓ Une structure souple, le Laep se crée et se développe autour de projets visant à favoriser et à conforter la relation entre les enfants et les parents.

Dans chaque Laep, l'action menée s'adapte en fonction de la population accueillie, des locaux, de la composition de l'équipe d'accueillants, de l'intégration avec d'autres activités portées éventuellement par le gestionnaire.

Par ailleurs, le projet de fonctionnement d'un Laep ne peut se concevoir qu'au moyen d'un partenariat actif entre les différents acteurs du territoire.

Les principes et conditions de fonctionnement :

- ✓ L'accueil de l'enfant s'effectue en présence d'au moins un de ses parents ou d'un adulte référent
- ✓ Les jeux et les activités constituent des supports destinés à favoriser la relation entre adultes et enfants
- ✓ La participation est basée sur le volontariat, l'anonymat et la confidentialité
- ✓ **Le principe de gratuité du service ou participation modique : la fréquentation d'un Laep ne peut être conditionnée par l'exigence d'un paiement. Lorsqu'une participation est demandée aux familles, celle-ci doit privilégier les contributions en nature, laissées à l'appréciation des familles (participation au goûter par exemple)**
- ✓ Les accueillants ne sont pas positionnés dans des fonctions d'expertise ou de conseils

A chaque séance, au moins deux accueillants doivent obligatoirement être présents pour être garants du respect des règles de vie spécifiques à ce lieu. Les accueillants sont formés à l'écoute et à la posture d'accueillant en Laep et bénéficient de supervision et/ou analyse de la pratique par un intervenant non accueillant.

Partie 1

CARACTÉRISTIQUES ADMINISTRATIVES DU LIEU D'ACCUEIL ENFANTS/PARENTS

Merci de compléter l'intégralité des rubriques

- **Nom du Lieu d'Accueil :** A CASA APERTA
- **Adresse :** Rés Terralbore Bât B 20600 BASTIA
- **Téléphone et courriel :** 04 95 33 48 53 Email : laep@bastia.corsica
- **Commune, quartier ou arrondissement concerné(s) par le LAEP :** Bastia
- **Gestionnaire :** Ville de Bastia
Nature juridique : Collectivité locale

Nom du responsable : Pierre SAVELLI Maire de Bastia

Adresse : Avenue Pierre GIUDICELLI 20410 BASTIA Cedex

Téléphone et courriel : 04 95 55 95 55 mairie@bastia.corsica

- **Date d'ouverture du LAEP :** 22/10/2021 et renouvellement au 1^{er} janvier 2026
- **Partenaires extérieurs (exemple : DDCS, MAIRIE, CAF, etc ...) :**
Convention partenariat avec les services de la PMI, CAF

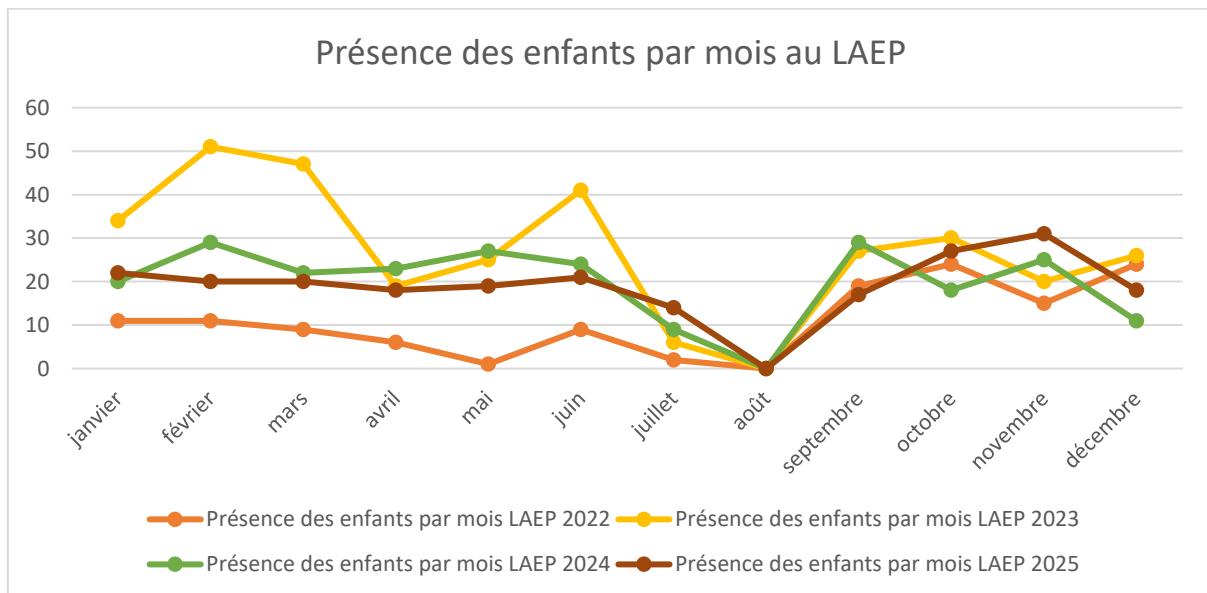
Partie 2

BILAN DU PRECEDENT PROJET (EN CAS DE RENOUVELLEMENT)

1 – Quelles étaient les modalités de fonctionnement lors du précédent projet ?

- **Locaux : Descriptif sommaire et plan simple à joindre obligatoirement en annexe même s'il s'agit d'un renouvellement d'agrément :** un hall d'entrée, une salle d'activité aménagée pour l'accueil des jeunes enfants, un petit espace cuisine, une salle de bains et toilettes adaptées à l'accueil de jeunes enfants.
- **Capacité d'accueil (nombre d'enfants) : 10 à 12 enfants**
- **Enfants accueillis (âges 0-6ans) : enfants âgés de moins de 4 ans**
- **Nombre et jours des séances : tous les vendredis matin de 9h à 11h30**
- **Statistique de présence annuelle :**

	2022	2023	2024	2025
Nbre de séances	38	40	40	38
Nombre d'enfants différents accueillis	42	52	42	48
Nombre de parents différents accueillis	36	54	43	40
Nombre de présences d'enfants accueillis	131	326	237	227
Nombre de présences de parents accueillis	119	282	232	232



Nombre d'heures de fonctionnement

(avec les données d'une année complète de fonctionnement si possible)

Mois	Heures ouverture au Public	LES HEURES D'ORGANISATION				*Total du nombre d'heures d'organisation
		Préparation, débriefing, rangement	Analyse de la pratique/ supervision	Réunion de service, mise en réseau, partenariat	Temps de déplacement en cas d'itinérance du Laep	
	A	B	C	D	A + B + C + D	
Janvier	10h	4h	/	/		4h
Février	7h30	3h	/	2H30		5h30
Mars	10h	4h	2h30	/		6h30
Avril	7h30	3h	/	/		3h
Mai	7h30	3h	/	/		3h
Juin	10h	4h	2h30	/		6h30
Juillet	5h	2h	/	/		2h
Août	0	0	0	0		0
Septembre	10h	4h	2h30	2H		8h30
Octobre	10h	4h	/	/		4h
Novembre	10h	4h	2h			6h
Décembre	7h30	3h	2h	1h		6h
Total	95	38h	11h30	5h30		55h

* Les heures totales d'organisation sont prises en compte dans la limite de 50 % des heures d'ouverture au Public

Période de fermeture

- Vacances scolaires de Noël
- Du 14 juillet au 31 Août
- Chaque deuxième semaine des vacances scolaires

Le Personnel

<u>Nom des accueillants</u>	<u>Depuis quelle date est-il/elle accueillant(e) ?</u>	<u>Si départ indiquer la date ?</u>	<u>Qualification</u>	<u>Statut</u> Salarié, prestataire, bénévole, mise à disposition	<u>Existence d'une convention de mise à disposition de personnel</u>	<u>La formation à la posture d'accueil et d'écoute a-t-elle été réalisée ? (Indiquer oui/non)</u>	<u>Année de Réalisation</u>	<u>Nombre d'heures de supervision par accueillant (doit être rempli pour chaque année d'agrément et pour chaque accueillant)</u>			
								N-3	N-2	N-1	N
									2 séances annulées		
LEGRAND Anngaël	10/2021		Direction Petite enfance	Salarié	/	Oui	2021	8h	6h	13h	11h30
GIAMMARI Diane	10/2021		EJE	Salarié	/	Oui	2021	4h	2h	6h	/
OTTAVIANI Michele	10/2021		EJE	Salarié	/	Oui	2021	6h	2h	/	/
REVELLI Marthe	10/2021		Aux de puér	Salarié	/	Oui	2021	4h	6h	11h	7h
PERQUIS Marie Ange	10/2021	06/2023	Puéricultrice	Mise à disposition	Oui	Oui	2021	8h	4h	/	/
GIOVACCHINI Marie dominique	10/2021		Secrétaire	Mise à disposition	Oui	Oui	2021	4h	2h	2h	/
MONNET Manon	10/2021		Puéricultrice	Mise à disposition	Oui	Oui	2021	2h	4h	8h30	2h
ZURITA Marie	10/2021		Puéricultrice	Mise à disposition	Oui	Oui	2021	2h	4h	6h	9h

LEANDRI Nathalie	10/2021	09/2022		Mise à disposition	oui	oui		4h	/	/	/
DELAUTRE Léa	10/2021		Puéricultrice	Mise à disposition	Oui	Oui	2021	4h	4h	3h30	9h30
PIETRI Patricia	10/2021		Sage-Femme	Mise à disposition	Oui	Oui	2021	2h	4h	/	/
PAUTREL Stéphanie	10/2021		Puéricultrice	Mise à disposition	Oui	Oui	2021	2h	/	13h	6h30
GOMES Jessica	07/2024		Aux de puér	Salarié	/	Oui	2024	/	/	3h30	11h30
VIOLLAT Hélène	07/2024		ATSEM	Salarié	/	Oui	2024	/	/	10h30	2h30
TORRE Marie	07/2024		Puéricultrice	Mise à disposition	Oui	Oui	2024	4h	2h	11h	7h
VITI Fiona	07/2024		Infirmière	Mise à disposition	oui	oui	2024	/	2h	13h	9h30
MACCIONI Marielle	07/2024		Infirmière	Mise à disposition	oui	oui	2024	/	/	13h	11h30
HERY Valérie	10/2021		Puéricultrice	Mise à disposition	oui	oui	2021	/	/	13h	9h

Référent permanent et sa qualification (à compléter obligatoirement) :

Anngaël LEGRAND Directrice du service petite enfance de la Ville de Bastia

Supervision (fréquence des séances et intervenant): (à compléter obligatoirement)

Nom et prénom	Qualification	Statut*	Fréquence des séances	Durée des séances
Karine Pinelli	EJE	Mise à disposition	5 à 6 séances	2h

*exemple de statut : prestataire de service, bénévole, salarié, personnel mis à disposition...

2 - Quels ont été les faits marquants lors du précédent projet ?

Les faits marquants lors du précédent projet sont développés dans l'évaluation. Ils concernent les points suivants :

La création d'un laep sur la commune de Bastia
Le choix du lieu et l'avantage des locaux
La formation
Le partenariat des deux collectivités
La communication auprès du public et des partenaires
La posture d'accueillantes
Le public

3- Y'a-t-il eu des écarts avec le projet initial quant aux modalités de fonctionnement sur les points suivants

L'accueil, le déroulement de la (ou des) séance(s), le règlement intérieur, le respect de l'anonymat et la confidentialité, la fréquentation, la supervision, l'analyse de la pratique, les modalités de participation des familles, le partenariat et les modalités de communication, etc...:

À préciser

Dans l'ensemble, il n'y a pas eu d'écarts majeurs cependant, il peut être relevé les points suivants :

- La communication peut être mieux développée pour informer le public ainsi que les partenaires
- Le nombre de séances d'analyse de pratique permettant la réalisation des 8h annuelles par accueillante était prévu et réalisé (sauf en 2023 avec 2 séances annulées) mais il reste difficile pour chaque accueillante d'être présentes systématiquement (contraintes professionnelles ou personnelles).
- L'organisation de comités de pilotage annuel s'est résumée à un comité de pilotage élargie en 2022 puis à des réunions de bilan annuel

Partie 3
LE NOUVEAU PROJET DU
LIEU D'ACCUEIL ENFANTS/PARENTS

1- Les données du territoire : (à compléter obligatoirement)

Cet état des lieux de territoire doit permettre d'objectiver le besoin de l'implantation d'un LAEP en direction des familles et en lien avec les partenaires locaux (pour une création, une extension ou un renouvellement).

Indicateurs Statistiques (commune(s) ou arrondissement(s) concerné(s))	
Nombre d'habitants	48768 (Insee 2021)
Nombre d'enfants < 6 ans	3473 (Insee 2021)
Nombre d'enfants < 3 ans	1963 (Insee 2021)
Nombre d'enfants inscrits en école maternelle (privée et publique)	909 enfants (chiffres Mairie 2025)
Nombre d'écoles maternelles dans le quartier	11
Nombre d'allocataires	8565 (CAF Data déc 2023)
Structure accueil petite enfance (crèche, halte-garderie, autres lieux d'accueil)	11

A partir des données et constats, quelles analyses faites-vous par rapport à votre projet ? (à compléter obligatoirement)

La décision de créer un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) à Bastia est née de l'analyse des besoins effectués par plusieurs professionnels de la petite enfance du territoire bastiais sur l'isolement de nombreuses familles avec de jeunes enfants qu'il soit de nature géographique, intergénérationnel, culturel ou autres.

L'objectif d'offrir un espace de soutien et de socialisation pour les enfants et leurs parents, en valorisant la compétence éducative des parents s'est imposé.

Depuis 2021, plusieurs expériences d'accueil de familles sont venues conforter l'intérêt d'un tel lieu que ce soit pour l'enfant ou sa famille. Le temps au LAEP a été un moment pour les familles de rompre avec la solitude ou l'isolement qu'elles vivent ou tout simplement un temps d'apaisement. Certaines sont venues avec le souci de proposer à leur enfant un endroit de socialisation avant leur entrée à l'école maternelle ou un simple endroit de jeux pour leur enfant. Pour d'autres c'est un moyen de se rassurer sur leurs fonctions de parents, le LAEP est un lieu de soutien et d'accompagnement dans les difficultés qu'elles rencontrent.

Chaque année, des thèmes récurrents sont l'objet d'échanges et de questionnements de la part des familles : le sommeil, l'alimentation, la motricité et son développement, l'apparition du langage. Quelques familles fréquentant le LAEP sont nouvellement arrivées sur le territoire. Ceci entraîne des échanges à propos des repères, des liens avec la famille et des liens sociaux. Un certain nombre de liens se créent d'ailleurs entre les familles au sein du LAEP car elles se trouvent des points communs ou vivent les mêmes expériences et situations.

Le LAEP a aussi accueilli des familles venant en vacances sur la corse pour voir notamment la famille et fréquentant un LAEP sur le continent.

Ce projet a été l'opportunité de travailler en partenariat avec les services de la PMI ce qui a permis aux deux services de mieux se connaître et de s'aider mutuellement.

L'appropriation de la posture d'accueillante dans un LAEP n'a pas été facile pour l'ensemble des intervenantes et soulèvent encore des questionnements. Les séances d'analyse de pratique s'avèrent très importantes pour l'ensemble des accueillantes pour mieux appréhender cette posture et être à l'écoute des familles reçues. Ce projet a eu aussi la chance de pouvoir bénéficier de l'accompagnement de Mme Pinelli, coordinatrice des LAEP en Corse du sud.

2 - Les modalités de fonctionnement du LAEP

Locaux : Descriptif sommaire et plan simple à joindre obligatoirement en annexe même s'il s'agit d'un renouvellement d'agrément.

un hall d'entrée, une salle d'activité aménagée pour l'accueil des jeunes enfants, un petit espace cuisine, une salle de bains et toilettes adaptées à l'accueil de jeunes enfants.

Capacité d'accueil : 10 à 12 enfants

Enfants accueillis (âges 0-6ans) : Enfants âgés de moins de 4 ans

Jours et heures d'ouverture au public : tous les vendredis matin de 9h à 11h30 et le mardi après-midi à partir du 1^{er} février 2026 de 14h à 16h30

Nombre d'heures total de fonctionnement : (préciser dans le tableau ci-après)

Mois	Heures ouverture au Public	LES HEURES D'ORGANISATION				*Nbre d'heures totales d'organisation A+B+C+D
		Préparation débriefing rangement A	Analyse de la pratique/ supervision B	Réunion de service, mise en réseau, partenariat C	Temps de déplacement en cas d'itinérance du Laep D	
Janvier	10h	4h	/	2h		6h
Février	15h	6h	2h	/		8h
Mars	22h30	9h	/	/		9h
Avril	15h	6h	2h	/		8h
Mai	15h	6h	/	/		6h
Juin	22h30	9h	2h	2h		13h
Juillet	7h30	3h	/	/		3h
Août	0h	/	/	/		0h
Septembre	22h30	9h	2h	/		11h
Octobre	17h30	7h	/	/		7h
Novembre	20h	8h	2h	2h		12h
Décembre	15h	6h	/	/		6h
Total	182h30	73h	10h	6h		89h

• **Période de fermeture :**

- Vacances scolaires de Noël
- Du 14 juillet au 31 Août
- Chaque deuxième semaine des vacances scolaires

Le Personnel

<u>Nom des accueillants</u>	<u>Depuis quelle date est-il/elle accueillant(e) ?</u>	<u>Si départ indiquer la date ?</u>	<u>Qualification</u>	<u>Statut</u> Salarié, prestataire, bénévole, mise à disposition	<u>Existence d'une convention de mise à disposition de personnel</u>	<u>La formation à la posture d'accueil et d'écoute a-t-elle été réalisée ? (Indiquer oui/non)</u>	<u>Année de Réalisation</u>	<u>Nombre d'heures de supervision par accueillant (doit être rempli pour chaque année d'agrément et pour chaque accueillant)</u>			
								N-3	N-2	N-1	N
LEGRAND Anngaël	10/2021		Direction Petite enfance	Salarié	/	Oui	2021	8h	8h	8h	8h
GIAMMARI Diane	10/2021		EJE	Salarié	/	Oui	2021	8h	8h	8h	8h
OTTAVIANI Michele	10/2021		EJE	Salarié	/	Oui	2021	8h	8h	8h	8h
REVELLI Marthe	10/2021		Aux de puér	Salarié	/	Oui	2021	8h	8h	8h	8h
MONNET Manon	10/2021		Puéricultrice	Mise à disposition	Oui	Oui	2021	8h	8h	8h	8h
ZURITA Marie	10/2021		Puéricultrice	Mise à disposition	Oui	Oui	2021	8h	8h	8h	8h
DELAUTRE Léa	10/2021		Puéricultrice	Mise à disposition	Oui	Oui	2021	8h	8h	8h	8h
PAUTREL Stéphanie	10/2021		Puéricultrice	Mise à disposition	Oui	Oui	2021	8h	8h	8h	8h

GOMES Jessica	07/2024		Aux de puér	Salarié	/	Oui	2024	8h	8h	8h	
VIOLLAT Hélène	07/2024		ATSEM	Salarié	/	Oui	2024	8h	8h	8h	
TORRE Marie	07/2024		Puéricultrice	Mise à disposition	Oui	Oui	2024	8h	8h	8h	
VITI Fiona	07/2024		Infirmière	Mise à disposition	oui	oui	2024	8h	8h	8h	
MACCIONI Marielle	07/2024		Infirmière	Mise à disposition	oui	oui	2024	8h	8h	8h	
HERY Valérie	10/2021		Puéricultrice	Mise à disposition	oui	oui	2021	8h	8h	8h	

- **Référent permanent et sa qualification (à compléter obligatoirement) :**
Anngaël LEGRAND Directrice du service petite enfance de la Ville de Bastia
- **Supervision (fréquence des séances et intervenant) : (à compléter obligatoirement)**

Nom et prénom	Qualification	Statut*	Fréquence des séances	Durée des séances
Karine Pinelli	EJE	Mise à disposition	5 à 6 séances	2h

*exemple de statut : prestataire de service, bénévole, salarié, personnel mis à disposition...

3 - Le fonctionnement du LAEP

À partir du bilan et du diagnostic :

Quels sont les objectifs définis pour la durée du projet ?

- Aider à la socialisation de l'enfant par sa rencontre avec d'autres adultes et enfants en toute sécurité affective,
- Valoriser les compétences éducatives des parents
- Soutenir et accompagner la parentalité
- Rompre l'isolement social en offrant la possibilité de rencontre et d'échanges sur des préoccupations communes.
- Favoriser le lien parent-enfant dans le cadre d'expériences d'autonomie, de séparation et d'échanges

Quels sont les axes de travail prioritaires ?

- La qualité de l'accueil :
Afin de garantir la qualité de l'accueil :
 - la présence de deux accueillants formés à l'écoute par séance
 - Un accompagnement est prévu avec la coordinatrice du réseau LAEP de la CDC sur le territoire.
 - Le cahier tenu par et pour l'équipe d'accueillants, peut permettre, en préservant l'anonymat et la confidentialité, de mémoriser le vécu de chaque séance
 - Des formations pour les accueillants
Une formation sera proposée à tous les participants et renouvelée.
 - Un règlement intérieur
La mise en place d'un règlement intérieur permettant de garantir le respect des lieux et des personnes qui les animent.
- Un partenariat entre la Ville de Bastia et les services de la PMI de la CDC pour le fonctionnement du LAEP dans le cadre d'une convention détaillant les engagements de chaque partie et notamment les moyens et matériels prévus par chaque partie.
D'autres partenariats pourront par la suite être formalisés autour de projets liés à l'accompagnement et à la parentalité qui répondent aux attentes des familles et à leurs besoins.

Quelles sont les modalités de fonctionnement quant à l'accueil, son déroulement, le respect de l'anonymat et la confidentialité, la fréquentation, la participation des familles, la supervision, etc ...

Fonctionnement du lieu

Amplitude d'ouverture : tous les vendredis matin de 9h à 11h30 et le mardi après-midi à partir du 1^{er} février de 14h à 16h30

Période de fermeture annuelle :

- Vacances scolaires de Noël
- Du 14 juillet au 31 Août
- Chaque deuxième semaine des vacances scolaires
- Le vendredi de l'ascension

Amplitude horaire de travail des accueillants :

- Organisation (préparation et rangement) : 1 demi-heure avant et après l'accueil
Après chaque accueil LAEP, un temps est dédié pour aborder le déroulement de la séance (partage de ressentis et de faits marquants).
- Accueil du public : tous les vendredis matin de 9h à 11h30 et le mardi après-midi à partir du 1^{er} février de 14h à 16h30
- Réunion de fonctionnement : au moins deux dans l'année puis selon les besoins
- Analyse de pratique : 5 à 6 séances par an

Conditions d'accueil

Age des enfants : enfants âgés de moins de 4 ans

Statut des accompagnants : Accueil des parents ou futurs parents, grands-parents ou toute personne ayant un lien affectif ou d'accueil avec l'enfant

Nbre d'enfants admis par séance : 10 à 12 enfants

Implantation du lieu et moyens matériels : Local mutualisé avec les locaux du RAM municipal

Nbre d'accueillants minimum par séance : 2

Quels sont les partenaires du LAEP ? Quelles sont les natures et modalités de mise en œuvre ? (à renseigner obligatoirement)

Les partenaires du LAEP sont les suivants :

- Les services de la PMI de la CDC : Une convention de partenariat entre la Ville de Bastia et la CDC a été signé en date du 19/10/2021. Cette convention détaille les engagements de chaque partie et notamment les moyens et matériels prévus. Elle précise notamment la mise à disposition d'un personnel pour assurer la fonction d'accueillantes en binôme avec un agent de la Ville de Bastia.
Les services PMI interviennent également dans l'orientation des familles
- La CAF de la Haute Corse intervient sur le plan financier par le versement d'une prestation mais également en terme d'accompagnement

Instance : mise en place de comités de pilotage, date et compte-rendu à transmettre à l'ensemble des partenaires a minima 1/an (à renseigner obligatoirement)

Une réunion regroupant au moins un représentant de la Ville et la CDC ainsi que la coordinatrice des LAEP de la CDC et la direction petite enfance de la Ville de Bastia sera organisée au minimum une fois par an.

Elle aura pour objet la présentation des bilans et le suivi du projet.

D'autres partenaires pourront y être associés comme la CAF ou autre organisme

Quelles sont les modalités de communication ?

- Distribution de flyers
- Affiche au sein des établissements de proximité
- Communication sur les deux sites des collectivités
- Réseaux sociaux : communication à chaque rentrée scolaire et en début d'année
- Rencontre avec les partenaires pour une présentation du dispositif
- Mailing annuel
- Référencement du LAEP sur monenfant.fr

NOM DU L.A.E.P. : A CASA APERTA

BUDGET DU PROJET LIEU D'ACCUEIL ENFANTS/PARENTS EXERCICE 2026..

Budget prévisionnel

Compte de résultat

CHARGES			PRODUITS		
60	Achats	700 €.....	70 7061	Rémunération des services Participation des usagers
61	Services extérieurs			
62	Charges extérieures, autres services	3000€	74 741 742	Subvention d'exploitation . Etat . Région
63	Impôts et taxes	744 745	. Commune . C.A.F.	13900€.... 7500€....
64	Charges de personnel . Salaires bruts . Charges sociales patronales	23100€...	746 748	. Prestations de Service . Autres	5400€....
65	Autres charges de gestion courante	75 756	Autres Produits de gestion courante Cotisation adhérents
68	Dotations	87	Contributions volontaires	
86	Contributions volontaires				
TOTAL CHARGES		26800 €	TOTAL PRODUITS		26800 € ..